

Cotonou, le 28 novembre 2018

## Séminaire-atelier sur le travail collaboratif : instrument de gouvernance et de transparence à Cotonou

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, en partenariat avec l'Assemblée nationale du Bénin, a tenu, à l'hôtel Azalai de Cotonou, les 27 et 28 novembre 2018, un séminaire-atelier sur le thème : *Le travail collaboratif, instrument de gouvernance et de transparence*.

Souhaitée par la section béninoise de l'APF, cette activité a réuni une cinquantaine de participants, députés et fonctionnaires parlementaires qui, tout au long des travaux, ont pu s'informer et échanger sur les enjeux, les modalités et les avantages du travail collaboratif.

Dans son allocution d'ouverture, le premier Vice-Président, M. Éric Houndeté, représentant le président de l'Assemblée nationale, Maître Adrien Houngbedji, empêché, a indiqué « *qu'au-delà de tous les autres avantages, la mutualisation des ressources devrait renforcer la transparence, la traçabilité et la crédibilité des informations, ce qui aura pour effet d'améliorer les prises de décisions et donc de garantir la démocratie parlementaire.* »

M. Louis Vlavonou, député, a, pour sa part, rappelé en conclusion que : « *L'avancée fulgurante de la technologie de l'information et de la communication appelle une actualisation des connaissances et compétences. Elle nous impose de nouvelles méthodes de travail plus efficaces et compétitives. Le travail collaboratif en réseau au sein des administrations surtout celles parlementaires est devenu indispensable pour une production législative de qualité.* »

Pendant les deux jours d'ateliers, les experts, M. Jean-Denis Motte (DIP Systèmes Afrique-Abidjan) et M. Benadjingar Djérabé Goldum (Institut Africain d'Informatique de Libreville) ont alterné théorie et travaux pratiques. Les thématiques abordées ont traité des conditions et du cadre d'exercice du travail collaboratif ainsi que des procédures d'accompagnement du changement en interne.

Après chaque présentation, les exercices pratiques ont permis des simulations pour une mise en situation révélatrice des différentes possibilités.

Pour en savoir plus :  
[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.*

Le dépouillement des fiches d'évaluation remplies par chaque participant, conformément à la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats, montre un intérêt certain pour les thèmes et la méthode de travail employée.

A travers le programme Numérique @PF, qui succède au Programme Noria, l'APF s'investit dans la modernisation des systèmes d'information et de communication des parlements membres qui la sollicitent et entend ainsi contribuer à résorber la fracture numérique tout en œuvrant au partage des savoirs.

Pour en savoir plus :  
**[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)**

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.*